



### 🚧 La maison relais

La Maison Relais « Max Hymans » a ouvert ses portes en 2021.

Il s'agit d'un dispositif d'accueil inscrit dans une **logique d'habitat durable, sans limitation de durée**. Sa spécificité est de proposer un **cadre semi-collectif**. Il conjugue **logement privatif** et **espace collectif** avec pour objectif de **valoriser la convivialité et l'intégration dans l'environnement social**.

La Maison Relais « *Max Hymans* » vient renforcer l'action des partenaires sociaux et médico-sociaux déjà existants, sans se substituer à leur cadre d'intervention. Ainsi, ce dispositif repose sur un projet social qui s'articule autour :

- Du **logement** proposé par la maison relais Max Hymans
- De l'accompagnement à la vie sociale réalisé par les services de suivis spécialisés locaux

Cette organisation contribue ainsi à promouvoir l'autonomie des personnes et à leur ouvrir des perspectives de participation sociale.



### 🚧 A quelles personnes la Maison Relais « *Max Hymans* » s'adresse-t-elle ?

La Maison Relais « *Max Hymans* » est destinée à l'accueil de **personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire**.

Le dispositif s'adresse à des **personnes majeures** et ayant de **faibles ressources financières**. Elles peuvent également cumuler d'autres caractéristiques : **une situation d'isolement** (affectif, familial ou social), **un parcours antérieur fait de ruptures, des difficultés de santé** (physiques ou psychologiques voire psychiatriques).

Il est impératif que les personnes présentent un état suffisamment :

- **Stabilisé**, pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;
- **Autonome**, pour prétendre accéder à un logement privatif.



### 🚧 Comment s'organise la Maison Relais « *Max Hymans* » ?

La Maison Relais « *Max Hymans* » se présente sous la forme d'unités de logements situées sur un secteur géographique contenu (immeubles avoisinants) et à proximité d'un espace de vie collectif :

La Maison Relais met à disposition 18 appartements individuels ; du mobilier de première nécessité pourra être prêté au résident sur demande.

L'espace collectif est un lieu ouvert en journée du lundi au vendredi. Les travailleurs sociaux y organisent des activités et des repas collectifs.

L'espace collectif comporte une cuisine, une grande pièce à vivre avec salle à manger et coin salon, une grande terrasse extérieure ainsi que les bureaux des travailleurs sociaux. Une buanderie est aussi mise à disposition des résidents, leur permettant d'utiliser la machine à laver et le sèche-linge à moindre coût.

Il se situe au cœur de Valençay, à proximité des commerces et de la place du marché au 1-3/4 rue Max Hymans.

## Procédure d'admission

### 🚦 Comment candidater ?

- ▶ Il vous suffit, dans un premier temps, de prendre contact avec l'équipe pour une visite de la maison relais.
- ▶ A l'issue de cette visite, un dossier de candidature vous sera remis.
- ▶ Dès lors que votre dossier de candidature nous sera retourné, une rencontre avec les travailleurs sociaux sera organisée.
- ▶ A la suite de quoi, le dossier sera étudié en commission interne et en commission SIAO.
- ▶ Une notification de la décision vous sera ensuite adressée.
- ▶ En cas d'avis favorable et de logement disponible, le candidat pourra intégrer le dispositif.
- ▶ Si l'avis est défavorable, une notification du motif de refus ainsi qu'une proposition alternative pourra vous être proposée.

### Pour avoir plus de renseignements contactez :

Les travailleurs sociaux au :

**02.54.40.27.15**

Ou par mail :

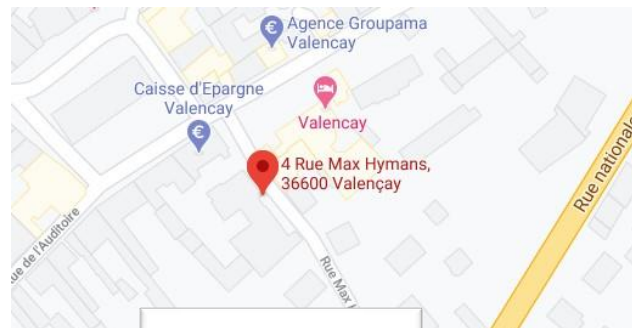
[maxhymans@udaf36.fr](mailto:maxhymans@udaf36.fr)

## Accompagnement

Les missions des deux travailleurs sociaux de la Maison Relais « Max Hymans » sont axées sur un accompagnement de proximité :

- L'accès vers et dans le logement ;
- Le maintien de l'adaptation sociale et de l'autonomie ;
- La régulation de la vie quotidienne ;
- L'organisation de temps collectifs & conviviaux avec les résidents ;
- Un travail de partenariat avec les institutions sociales et médico-sociales de proximité ;
- L'ouverture du dispositif d'accueil sur l'environnement local.

Par leur écoute, ils sont une présence sécurisante, rassurante et exercent un rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés par les résidents.



## Maison Relais « Max Hymans »



1-3/4 rue Max Hymans

36600 Valençay

02.54.40.27.15

[maxhymans@udaf36.fr](mailto:maxhymans@udaf36.fr)